

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
9 janvier 2017
Français
Original : arabe

**Lettres identiques datées du 5 janvier 2017, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, je tiens à vous communiquer les informations suivantes :

Les groupes terroristes armés que certains qualifient de « modérés » n'ont visiblement pas souhaité dire adieu à l'an passé sans commettre un nouveau crime ignoble. Le 24 décembre 2016, les terroristes du Front el-Nosra et leurs bandes criminelles positionnées dans les régions de Ouadi Barada et Nabaa el-Fijé (province de Rif-Damas) ont fait exploser la principale conduite d'eau arrivant de Nabaa el-Fijé et alimentant la ville de Damas. Non contents de cela, ils ont également pollué les eaux et la canalisation avec du mazout et d'autres produits nocifs, ce qui a entraîné la mise hors service de la conduite, privant Damas de 80 % de son alimentation en eau, notamment en eau potable. Ces actes ont aussi causé des dommages et des souffrances considérables qui, s'ils persistent, pourraient avoir des conséquences humanitaires catastrophiques pour la population de Damas, qui dépasse les 7 millions d'habitants, et en particulier pour les enfants, les femmes et les autres groupes vulnérables. Les niveaux de nutrition, de santé et d'assainissement pourraient se dégrader sensiblement pour les habitants.

S'acquittant de son devoir national, le Gouvernement syrien a mobilisé toutes ses capacités et exploité les réserves d'eau souterraines afin de distribuer de l'eau potable aux citoyens et de trouver des moyens alternatifs pour satisfaire les besoins essentiels des habitants de Damas. Il suit également les analyses de la qualité de l'eau visant à déterminer si elle est potable et utilisable par les humains.

Le Front el-Nosra, Daech et les groupes terroristes qui y sont affiliés commettent de tels actes criminels avec la complicité de certains États occidentaux membres du Conseil de sécurité, notamment la France, le Royaume-Uni et les États-Unis d'Amérique, ainsi que de leurs sbires dans la région, comme l'Arabie saoudite, le Qatar et la Turquie. Ces faits témoignent de la vraie nature criminelle des groupes terroristes que la Syrie combat sans relâche. Le Gouvernement syrien affirme que couper l'approvisionnement en eau des civils constitue un crime de guerre et un crime contre l'humanité. Ces actes s'inscrivent dans le prolongement d'une série de violations du droit international et d'attaques criminelles perpétrées par les groupes terroristes armés dans les grandes villes de Syrie, en particulier à Damas et Alep.



Cette dernière a subi des coupures d'eau lorsque la partie est de la ville était contrôlée par des terroristes. Cette mesure avait été recommandée par les régimes et gouvernements qui soutiennent et exploitent les organisations terroristes et qui les qualifient, au mépris total de l'opinion publique internationale, « d'opposition armée modérée » et d'autres noms malvenus et condamnables, contraires aux dispositions du droit international.

Le Gouvernement syrien déplore le silence de la communauté internationale et celui des États hypocrites qui prétendent protéger les droits des citoyens syriens et éprouver de la compassion à leur égard au vu de leur situation humanitaire. Certaines organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales n'ont pas non plus condamné ce crime odieux, commis sous leurs yeux et sur les ordres d'acteurs qui soutiennent le terrorisme. Le Gouvernement syrien souligne en outre que les efforts injustifiés déployés dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies et en dehors pour faire adopter plus de résolutions soutenant les terroristes et leurs organisations ne contribuent absolument pas à régler la crise syrienne et ne font plutôt que l'aggraver. La Syrie espère que la nouvelle année sera celle où s'éveilleront les consciences de ces organisations et États et qu'ils demanderont des comptes aux parties qui ont appuyé et encouragé les organisations terroristes, contribuant ainsi à tuer des civils innocents et à détruire les infrastructures syriennes, et qui favorisent et financent le terrorisme au lieu de le réprimer et de le combattre.

Le Gouvernement syrien demande une nouvelle fois au Conseil de sécurité et aux États Membres de l'Organisation de condamner ces crimes terroristes qui visent clairement les civils. Il les invite à s'employer à l'aider à rétablir l'approvisionnement en eau de Damas et à prendre toutes les mesures dissuasives et répressives nécessaires à l'encontre des régimes et des États qui appuient et financent le terrorisme, ainsi que contre les entités terroristes qui recourent aux coupures d'eau pour infliger des châtements collectifs aux millions de civils se trouvant à Damas, mais aussi, avant cela, à Alep, à Deraa et dans d'autres villes. La Syrie exige la mise en application des résolutions du Conseil de sécurité relatives à la lutte contre le terrorisme et le financement du terrorisme, tout particulièrement les résolutions 2170 (2014), 2178 (2014), 2199 (2015) et 2253 (2015).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Ministre conseiller,
Chargé d'affaires par intérim
(Signé) Mounzer **Mounzer**